
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 11 NOV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20..0888 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours **direct de recrutement de cinq (05) élèves Masseurs Kinésithérapeutes, session 2020.**

Ce sont :

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BARRO ABOUBACAR	2610_3254_8493_7958	B10059772	25/08/91
2	COULIDIATI MOALI	1026_6870_8495_0124	B10116304	28/07/98
3	KONTOGOM TINGA	2610_6391_8571_5723	B10916045	31/12/00
4	MASSIMBO TOFO TASSINA CARINE	2610_6473_8492_6450	B7399239	05/11/94
5	NANA MAHAMADI KISWENDSIDA	2610_7896_3706_2740	B8580726	02/10/98
6	PEZINGO BARRE FRANCIS	2610_1652_3586_3810	B8002878	31/12/97
7	SOMÉ YIRBEKIAN ROMUALD	2610_3728_7124_3289	B10600551	05/10/98
8	TASSEMBEDO RASMANE	2610_5743_2037_4387	B7698732	26/12/96
9	TINDANO TIBÉYÉ	2610_1732_2384_8156	B7983075	31/12/98
10	ZANGRE MICHEL	2610_8652_6713_8059	B9816251	31/12/99

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité à:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général




Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon